

59.—Opérations des caisses d'épargne postales, 1917-1921.

Enumération.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.
Caisses d'épargne..... nomb.	1,312	1,318	1,328	1,323	1,328
Dépôts reçus..... \$	11,974,434	11,791,967	12,593,190	10,003,068	6,631,685
Transféré des caisses d'épargne du gouvernement aux caisses d'épargne postales..... \$	—	91,649	174,143	184,303	589,247
Intérêt sur dépôts..... \$	1,206,528	1,244,578	1,208,559	1,056,545	883,842
Total, dépôts et intérêt..... \$	13,180,962	13,128,194	13,975,892	11,243,916	8,104,774
Retraits de fonds..... \$	10,606,901	14,427,194	13,604,411	21,293,282	10,699,749
Au crédit des comptes ouverts..... \$	42,582,479	41,283,479	41,654,960	31,605,594	29,010,619
Comptes ouverts..... nomb.	135,142	125,735	116,541	97,154	88,563

60.—Opérations des caisses d'épargne du gouvernement fédéral, 1917-1921.

Enumération.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	2,135,601	2,048,469	2,344,918	2,378,600	2,103,873
Intérêt sur dépôts.....	395,447	382,151	340,378	319,800	294,349
Total, dépôts et intérêt.....	2,531,048	2,430,620	2,685,296	2,698,400	2,398,222
Retraits de fonds.....	2,417,293	3,886,947	3,460,481	3,371,280	2,977,251
Au crédit des déposants.....	13,633,610	12,177,283	11,402,098	10,729,218	10,150,189

61.—Tableau récapitulatif des opérations des caisses d'épargne postales et du gouvernement fédéral 1917-1921.

Enumération.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	14,110,035	13,932,085	15,112,251	12,565,971	9,324,805
Intérêt sur dépôts.....	1,601,975	1,626,729	1,548,937	1,376,345	1,178,291
Total, dépôts et intérêt.....	15,712,010	15,558,814	16,661,188	13,942,316	10,502,996
Retraits de fonds.....	13,024,194	18,314,141	17,064,892	24,664,562	13,677,000
Au crédit des déposants.....	56,216,089	53,460,762	53,057,058	42,334,812	39,160,808

COMPAGNIES DE PRÊTS ET COMPAGNIES FIDUCIAIRES.

Compagnies de prêts et compagnies fiduciaires.—Jusques et y compris l'année 1913, l'Annuaire a publié le bilan, avec chiffres comparatifs pendant une certaine période, des compagnies de prêts et des sociétés de construction. Ces bilans étaient tirés du "Rapport annuel des affaires des Sociétés de Construction, Compagnies de prêts et Compagnies fiduciaires du Canada," qui était publié par le ministère des Finances d'après les informations qui lui étaient fournies par ces sociétés, les unes étant obligées par la loi à produire annuellement une copie de leur bilan et les autres, celles fonctionnant en vertu de chartes provinciales, transmettant bénévolement au ministère l'état de leurs opérations. Les lois régissant ces compagnies ont été révisées en 1914 et remplacées par la Loi des Compagnies de prêts et des Compagnies fiduciaires (4-5 Geo. V, chap. 40 et 55). Depuis lors, l'ancien rapport annuel du ministère des Finances sur ce sujet, publié jusques et y compris l'année 1913, a été remplacé par le "Bilan